

Direction Générale des Services  
Pôle Assemblées

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
Conseil municipal du 11 juillet 2023

<b>DÉSIGNATION – APPROBATION</b>	<b>Rapporteur</b>
Appel nominal	Mme la Maire
Désignation d'un secrétaire de séance	Mme la Maire
Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27/06/2023	Mme la Maire
<b>INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL (article L. 2122-22 du CGCT)</b>	<b>Rapporteur</b>
N° 01 – Information au Conseil municipal – Modification régie de recettes auprès du service administratif (n°01)	Mme la Maire
N° 02 – Information au Conseil municipal – Modification régie de recettes auprès du service administratif (n°02)	Mme la Maire
<b>FINANCES</b>	<b>Rapporteur</b>
N° 03 – Tarifs des biscuits apéritifs, boissons sans alcool du 1er groupe et des éléments de vaisselles réutilisables et jetables destinés à la vente lors des manifestations communales	Mme la Maire
N° 04 – Délibération budgétaire modificative n° 01	Mme la Maire
N° 05 – Subvention pour l'association Bowling Promotions	Mme LAROCHE
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>Rapporteur</b>
N° 06 – Recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents à temps non complet - accroissement saisonnier d'activité – service périscolaire	Mme la Maire
<b>CADRE DE VIE, PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI, AMÉNAGEMENT URBAIN</b>	<b>Rapporteur</b>
N° 07 – Délibération de principe portant sur le projet d'installation d'une vidéoprotection sur les espaces publics de Fontaine-le-Comte	Mme la Maire
N° 08 – Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une collecte de fonds à destination de la réhabilitation du site abbatial	Mme la Maire
N° 09 – Autorisation de cession de la parcelle AN0198p2	Mme MESSENT

## ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉS

Rapporteur

N° 10 – Tarifs du service périscolaire et de l'accueil de loisirs au titre de l'année scolaire 2023-2024 Mme MEYER

N° 11 – Règlement intérieur service périscolaire 2023-2024 Mme MEYER

N° 12 – Cession de matériel de la petite enfance Mme la Maire

## QUESTIONS DIVERSES

### À savoir :

Les délibérations sont à votre disposition sur le site Internet de la collectivité, rubrique « Attractive », « Publications communales », « Le registre numérique des actes administratifs ».

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante.